Plan stratégique 2020-2024

# Voir grand avec notre énergie propre

Hydro Québec

# ÉLECTRIFIER LE QUÉBEC ET ÊTRE UN LEADER DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

## Convertir nos réseaux autonomes à des sources d'énergie plus propres et moins chères.

- **Viser globalement un approvisionnement renouvelable à 70 % à l'horizon 2025, en réalisant des projets comme les suivants :**
  - Raccorder au réseau principal les localités qui s'y prêtent :
    - Îles-de-la-Madeleine (câbles sous-marins) ;
    - communautés de La Romaine et d'Unamen Shipu.
  - Raccorder deux éoliennes au réseau des Îles-de-la-Madeleine.
  - Approvisionner le village d'Inukjuak en énergie hydraulique.
- **Mettre en place le cadre nécessaire à la conversion des réseaux autonomes :**
  - Appliquer des modèles d'affaires adaptés à la réalité de chaque région.
  - Préparer les centrales des réseaux autonomes à la conversion :
    - Nous assurer que nos centrales diesels pourront fournir la capacité de relève nécessaire.
    - Faire évoluer la conduite des centrales et du réseau.
    - Déployer des systèmes de stockage d'énergie.
- **Continuer à innover :**
  - Poursuivre le projet de démonstration d'énergie solaire et de stockage d'énergie en milieu nordique en cours à Quaqtaq.
  - Mettre en place un microréseau aux Îles-de-la-Madeleine.

**Tout projet doit respecter les critères que nous avons établis pour l'intégration d'énergie renouvelable dans nos réseaux autonomes.**

**Réduction des émissions de gaz à effet de serre**

**Fiabilité de l'approvisionnement**

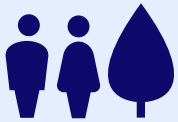

**Acceptabilité sociale et environnementale**

**Réduction des coûts d'approvisionnement**

# Plan stratégique 2022-2026

Hydro Québec

ORIENTATION 1
**Être un moteur de la décarbonation efficiente du Québec.**

STRATÉGIE 1.4

# Atteindre la carboneutralité de nos activités à l'horizon 2030.

## Nos initiatives

**Poursuivre la conversion des réseaux autonomes alimentés aux énergies fossiles à des sources d'énergie plus propres.**

À la fin de 2021, nous comptions 22 réseaux autonomes, c'est-à-dire des réseaux non reliés au réseau électrique principal. Ces réseaux, dont la plupart desservent des populations éloignées comme celles du Nord-du-Québec, sont souvent alimentés par des centrales thermiques et constituent notre principale source d'émissions de GES.

Afin de diminuer leurs émissions, nous visons à les approvisionner globalement en énergie propre à 80 % à l'horizon 2030. À cet effet, nous allons collaborer avec les collectivités et les communautés autochtones concernées pour réaliser des projets comme les suivants :

- mener à bien le raccordement au réseau principal du village de La Romaine et de la communauté d'Unamen Shipu en 2022 ;
- intégrer une centrale hydroélectrique au fil de l'eau au réseau autonome d'Inukjuak en 2022 ;
- achever la transition énergétique des Îles-de-la-Madeleine en 2027 ;
- poursuivre nos études et nos démarches visant à intégrer de l'énergie renouvelable dans l'ensemble des réseaux autonomes.

**Augmenter de façon importante la proportion de véhicules qui contribueront à la réduction des émissions de GES de notre parc.**

À la fin de 2021, notre parc de véhicules comptait quelque 9 700 véhicules au total, dont 614 véhicules légers hybrides ou rechargeables et 69 véhicules spécialisés hybrides. Afin de réduire les émissions de notre parc, nous comptons :

- y avoir intégré 2 545 véhicules électriques ou hydrides rechargeables à l'horizon 2026, ce qui correspond à la totalité des véhicules dont le remplacement est prévu d'ici là, sauf dans les endroits où les conditions géographiques ou techniques ne s'y prêtent pas ;
- installer des bornes de recharge là où il sera nécessaire de le faire pour atteindre cet objectif.

**Réduire les émissions de certains composants du réseau électrique.**

Certains composants de notre réseau électrique (disjoncteurs, transformateurs de mesure et postes sous enveloppe métallique, par exemple) contiennent du tétrafluorure de carbone ($CF_4$) ou de l'hexafluorure de soufre ($SF_6$), gaz utilisés pour leurs propriétés isolantes, mais qui comportent des risques de fuite dont le potentiel d'impact sur le réchauffement climatique est supérieur à celui du dioxyde de carbone ($CO_2$). Ces composants représentent ainsi l'une des plus importantes sources d'émissions directes de GES liées à nos activités d'exploitation.

C'est pourquoi nous prévoyons :

- adopter les meilleures pratiques de détection et de réduction des émissions de $SF_6$ et de $CF_4$ en usage dans le secteur de l'énergie et suivre l'évolution de celles-ci ;
- concevoir et mettre en œuvre des mesures d'atténuation innovantes pour diminuer ces émissions, en vue de devenir une référence en la matière ;
- poursuivre notre veille technologique relative à l'élaboration de solutions de rechange au $SF_6$ et accélérer l'intégration de celles-ci dans nos équipements, selon leur disponibilité et compte tenu de nos impératifs d'exploitation.

En complément de notre objectif prioritaire de réduire les émissions de GES liées à nos activités, nous nous engageons à compenser nos émissions résiduelles, notamment par l'achat de crédits carbone qui conduiront à la réalisation de projets de compensation locaux dans la mesure du possible. C'est ainsi que nous prévoyons atteindre la carboneutralité à l'horizon 2030.